

CONVENTION DE GESTION

Voilà plus de 17 ans que le CAFER est au service du développement du monde rural, des populations défavorisées tout en valorisant les actions du genre en général et de la femme rurale en particulier dans l'optique de son autonomisation à travers la mise en œuvre des alternatives respectueuses de l'environnement et du développement durable... Dans le cadre de sa mission de lutte contre la pauvreté à travers la mise en œuvre des alternatives prenant en considération les principes directeurs de la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement pour un développement économique et écologique durable, le CAFER a été mandaté dans le cadre du PACEBCO, de la mise en œuvre du projet de gestion durable de la biodiversité des aires protégées autour du parc national de la LOBEKE.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Cameroun a axé depuis la loi forestière de 1994 sa politique forestière sur la protection du patrimoine forestier, la création des aires protégées représentatif de la biodiversité nationale, l'amélioration de la contribution des ressources forestières et fauniques à l'économie et l'implication des populations à la gestion durables de ces ressources. C'est dans cette suite que le parc national de la Lobéké est créé en 2001 et appartient au complexe d'aires protégées de la Tri-National de la Sangha (TNS). Ce parc est doté d'une richesse et d'une diversité biologique exceptionnelle et d'un potentiel touristique non négligeable. Le pourcentage de la faune et de la flore y est très haut et traduit l'importance de cette zone.

Autour de ce parc vivent de populations qui dépendent directement des produits de la forêt et de sa biodiversité. L'exploitation du bois et des PNLF et l'exploitation des produits de la chasse sont à la base de nombreux conflits entre les différents protagonistes pour la gestion de ces diverses ressources. C'est pourquoi, il est nécessaire d'organiser les communautés riveraines pour gérer en commun leurs ressources naturelles, d'où l'importance du projet.

SES OBJECTIFS

↳ Objectif global du projet

Accompagner les différentes parties prenantes à s'entendre sur les modes adéquats de gestion durable du Parc National de Lobéké à travers des conventions de gestion.

↳ Objectifs spécifiques

- ✓ Clarifier les intérêts socioéconomiques et culturels des différentes parties prenantes
- ✓ Trouver un consensus sur les intérêts de différentes parties prenantes
- ✓ Identifier les axes stratégiques de gestions communautaires
- ✓ Définir les règles de gestion participatives
- ✓ Définir les domaines sur lesquels les conventions de gestion doivent se porter
- ✓ Mettre en place des comités riverains
- ✓ Etablir les conventions de gestion

BENEFICIAIRES DU PROJET

Dans le cadre de ce projet, nous avons recensé deux catégories de bénéficiaires à savoir les bénéficiaires directs et indirects.

- ☞ Les couches pauvres et défavorisées vivant autour du parc (populations autochtones, femmes, jeunes)
- ☞ Les communautés ayant des forêts communautaires
- ☞ Les ZIC/ZICGC situées autour du parc
- ☞ Les autres composantes des acteurs ayant des intérêts socioéconomiques avec le parc...
- ☞ Les bénéficiaires lointains du projet sont les services de conservation du par et l'Etat du Cameroun...

STRATEGIE ET ACTIONS DE NOTRE PROJET

☞ Définition des règles de partage

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités relatives à la négociation des conventions de gestion, nous allons faire une prise de contact avec les communautés riveraines du parc et les autres acteurs afin d'identifier les bénéficiaires, recueillir leurs attentes et suggestions, capitaliser le mode de gestion de la forêt qui prévalent dans ces communautés. Ensuite nous allons identifier les axes stratégiques pour définir les règles de gestion communautaires participatives des ressources du par et enfin définir un système de partage efficace des bénéfices en tenant comptes des droits des femmes, des minorités et des personnes défavorisées.

☞ Formation et signature des conventions

Nous allons par la suite sur les bases des forces et faiblesses identifiées élaborer un plan de formation et organiser une session de formation spécifiques des comités de gestion sur la réglementation sur la gestion de aires protégées, le mode de gestion du Parc National de la Lobéké dans la limite de leurs droits, sur l'importance de la protection de l'environnement et sur la gestion durable des ressources naturelles. Ensuite il sera question de définir le contenu des conventions de gestion, au préalable nous aurons élaboré les conventions après qu'une analyse critique des conventions existantes fut faite. Des séances de travail avec l'administration aux fins de signature de conventions consensuelles suivront.

Enfin ce sera la mise en place des comités de gestion et l'appui à la légalisation des conventions de gestion.

Un système de suivi des réalisations des conventions de gestion sera mis en place. La prise en compte du genre, des autochtones et des couches défavorisées, se fera par la représentativité de ceux-ci à tous les niveaux du processus.

PRINCIPALES ACTIONS CONCRETES DU CAFER

- ☞ Projet de mise en place de comités de gestion des redevances forestières annuelles dans la Commune de Ngambé Tikar
- ☞ Projet de gestion durable des ressources naturelles par l'intensification agricole dans la zone de Mfouladja (Région du Sud) -Mécanisme de relève
- ☞ Projet d'appui au développement local à l'Ouest (Commune de Bana, Bassamba)
- ☞ Projet d'appui aux initiatives locales de développement à Ngambé Tikar (PAILD-NT)
- ☞ Projet d'appui aux Micro-Réalizations Socio économique en milieu urbain (MIRESU)
- ☞ IST/SIDA/ROUTES

NOS PREOCCUPATIONS

Dans le déploiement du CAFER lors de ses différentes interventions, les préoccupations transversales sont présentes dans la mesure du possible. Il s'agit :

- ☞ La mise en œuvre de l'approche genre
- ☞ L'éducation environnementale juvénile
- ☞ La lutte communautaire IST/SIDA et unités de liaison
- ☞ La gouvernance

QUELQUES REALISATIONS DU CAFER

- ☞ Projet de mise en place de comités de gestion des Redevances Forestières Annuelles (RFA) dans la Commune de Ngambé Tikar ;
- ☞ Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles par l'Intensification Agricole (PGDRN-IA) dans la zone de Mfouladja (Région du Sud) Mécanisme de relève
- ☞ Projet d'Appui au Développement Local à l'Ouest (PADELO) : Commune de Bana, Bassamba ;
- ☞ Projet d'appui aux initiatives locales de développement à Ngambé Tikar (PAILD-NT) ;
- ☞ Projet d'appui aux Micro Réalisations Socioéconomiques en Milieu Urbain (MIRESU) ;
- ☞ IST/SIDA/ROUTES.

NOS APPROCHES D'INTERVENTION

- ☞ Gestion participative
- ☞ Education environnementale
- ☞ Conservation de la biodiversité
- ☞ Développement rural
- ☞ Agro écologie
- ☞ Lutte communautaire contre les IST/SIDA
- ☞ Assainissement
- ☞ Micro crédit et micro entrepreneuriat
- ☞ Plaidoyer
- ☞ Décentralisation et développement local
- ☞ Etudes, recherche et développement

QUELQUES PARTENAIRES A DATE



C.a.f.e.r

CENTRE D'APPUI AUX FEMMES ET AUX RURAUX

BP 13688 Yaoundé Tél. : 22 20 03 47, FAX : 22 20 03 48
E-mail : cafer@camnet.cm, cafer@cafer-cameroun.org
Site Web: www.cafer-cameroun.org

CONVENTION DE GESTION DU PARC NATIONAL DE LOBEKE (COGESLOB)

ACTIVITE DE NEGOCIATION DES CONVENTIONS DE GESTION AVEC LES COMMUNAUTES RIVERAINES DE LA TNS

-PARC NATIONAL DE LA LOBEKE-

